

« Présentation du volume »

Alain Le Boulluec et Solange Lefebvre

Théologiques, vol. 16, n° 2, 2008, p. 5-6.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001565ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Depuis quelques années, le Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal — Cérum — entretient des liens académiques et amicaux avec l'École Pratique des Hautes Études, Section religieuse — ÉPHÉ (SR). Roberte Hamayon est venue à Montréal à quelques reprises, notamment pour le colloque « Croire et croyances », organisé en février 2004 par le CÉRUM, qui a abouti l'année suivante à la publication dans la présente revue d'un numéro sur ce thème ; Alain Le Boulluec a aussi participé à cette rencontre. À leur initiative, plusieurs membres du CÉRUM sont allés à Paris, afin de participer à un colloque sur « L'individu dans la relation religieuse », au mois d'octobre 2006.

Ce colloque s'inscrivait dans le cadre de la convention entre l'ÉPHÉ (SR) et le CÉRUM, signée en 2004. Rappelons que ce dernier, créé en 2002, regroupe de façon transversale sur le thème du religieux plus d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs de toutes disciplines. Cette rencontre scientifique est élargie à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, dans le cadre de la francophonie et de l'accord qui associe cet établissement libanais à l'ÉPHÉ. Il se trouve que la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal, partenaire du CÉRUM, a aussi des liens académiques avec cette université libanaise.

Pour dépasser les clivages disciplinaires, il nous a fallu identifier une question commune. Les questions soulevées par ce que l'on appelle aujourd'hui les nouvelles formes de religiosité nous ont incités à nous interroger sur la pertinence de l'idée de mystique, que nous avons reformulée en termes d'individualisation d'une « relation religieuse », au sens de relation à « un autre ou à un ailleurs surnaturel », pour éviter un vocabulaire marqué par les traditions monothéistes et pour permettre les échanges entre les historiens et les philosophes, d'une part, les anthropologues et les sociologues, d'autre part. Nous avons abordé cette question non du point de vue de la place officielle que des institutions religieuses accordent éventuellement à ce phénomène d'individualisation, mais du point de vue des réactions qu'elles suscitent de leur part ou à leurs marges : l'émergence d'un individu porteur d'une telle relation peut être reconnue, promue, marginalisée, rejetée ou condamnée. Un tel individu menace-t-il les institutions dans leur stabilité ou au contraire les fait-il évoluer en les ouvrant au changement (y compris, peut-être, en intégrant des éléments qu'elles excluaient) ?

Cette individualisation peut avoir des formes extrêmes fort diverses, depuis le renforcement de la maîtrise et de la conscience de soi, jusqu'à l'extase ou la sortie de soi, la perte de soi étant perçue, de façons différentes par autrui et par l'individu, comme possession. L'exception serait à prendre, sans que soient négligées les modalités intermédiaires ni la possibilité de rencontres entre les extrêmes, d'un côté comme l'excellence d'un individu accomplissant à la perfection un modèle que s'offre un groupe social, de l'autre comme la singularité marginale d'expériences hors normes. Dans le premier cas, la tension entre individu et collectivité est foncièrement minimale; son apparition peut cependant résulter au moins de deux causes: le conflit, dans la société concernée, entre le groupe reconnaissant l'idéal incarné dans l'individu doté du privilège attendu (par exemple entre des ascètes, ou des savants, et des autorités religieuses ayant une fonction de gouvernement, ou entre des « hommes divins » et les pouvoirs non religieux), ou bien l'utilisation d'un charisme qui transformerait l'adhésion des membres du groupe en aliénation. Dans le second cas, le trouble est immédiat; il peut arriver, cependant, dans certaines sociétés, que ces phénomènes exceptionnels aient une fonction régulatrice et contribuent à instaurer de l'ordre dans les rapports entre les partenaires.

L'examen de situations relevant d'époques diverses, en tenant compte des conditions fort différentes de l'observation, selon que celle-ci considère des usages contemporains ou le passé, de l'Antiquité à l'âge moderne, et se fonde sur des documents écrits ou des témoignages oraux, devait permettre d'affiner la problématique et de développer la discussion entre les représentants de disciplines variées.

Nous remercions Francis Gautier et Guy-Robert St-Arnaud, qui ont donné suite à cet événement, en préparant la présente publication. Il ne s'agit pas des actes du colloque proprement dits, mais de textes qui en sont issus, et qui furent soumis à des comités de pairs. Le lecteur trouvera aussi, en fin de volume, un article hors-thème de Jean-Jacques Lavoie traitant de Qohélet 10,1.

Nous remercions aussi l'ÉPHÉ pour le soutien qu'elle a accordé à cette publication.

Alain Le Boulluec, Directeur d'étude, ÉPHÉ
Solange Lefebvre, Directrice du CÉRUM